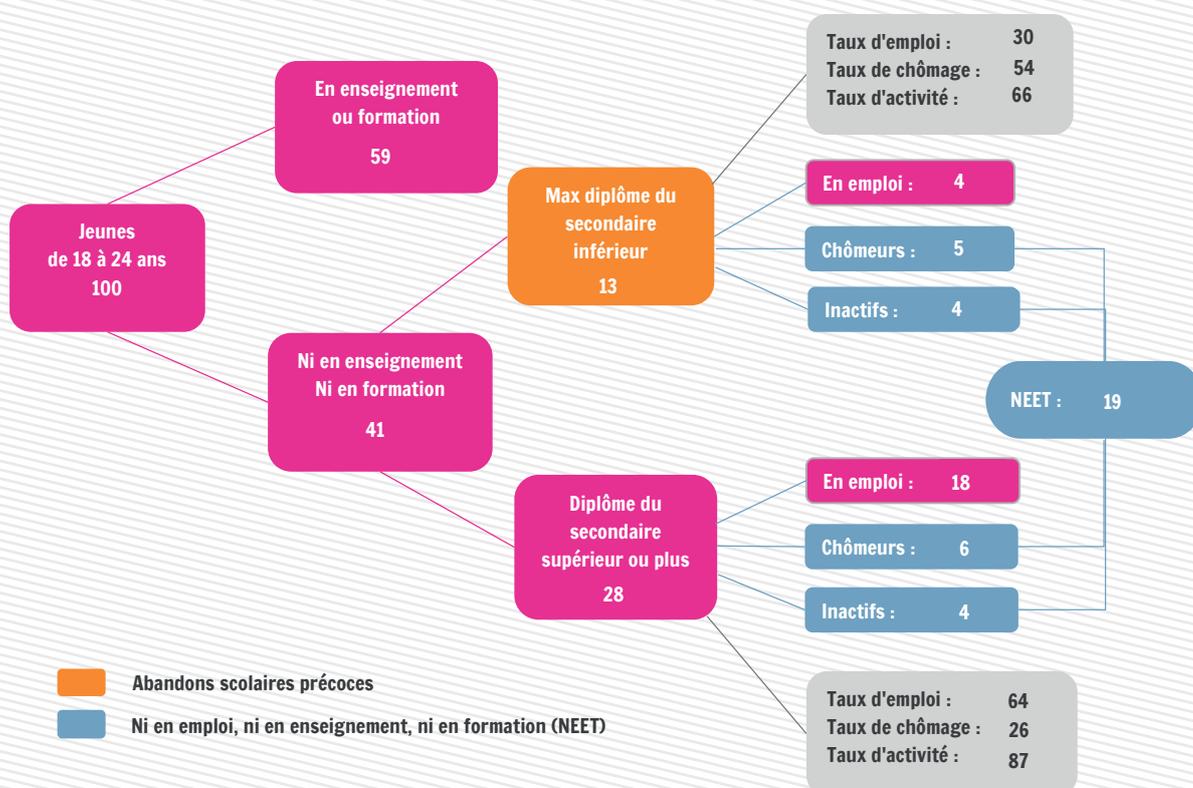


Structure d'activité des jeunes âgés de 18 à 24 ans

59%

En 2015, la majorité (59 %) des Wallons âgés de 18 à 24 ans suit un enseignement ou une formation

Structure d'activité des 18-24 ans en Wallonie en 2015



Sources : SPF-Economie / Direction générale Statistiques - Enquête sur les Forces de Travail, 2015 (Moyenne annuelle); Calculs : IWEPS

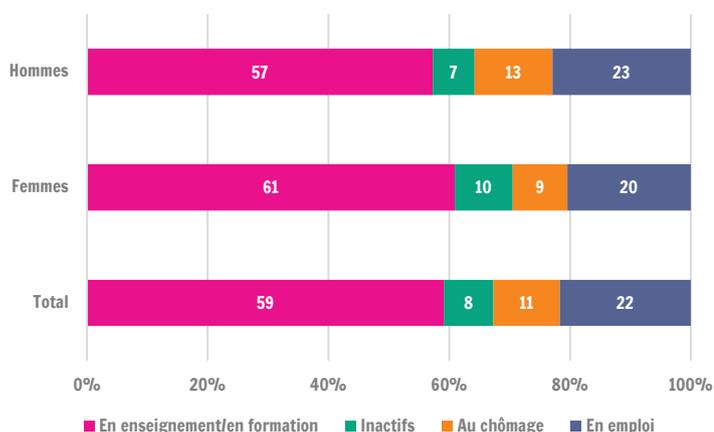
Sur 100 jeunes wallons âgés de 18 à 24 ans en 2015, 59 suivent un enseignement ou une formation, 41 ne suivent ni enseignement régulier, ni formation hors du système d'enseignement régulier. Parmi ces 100 jeunes, 13 ont quitté l'enseignement sans avoir obtenu de diplôme de l'enseignement secondaire. Cette proportion correspond à l'indicateur de l'abandon scolaire précoce défini dans le cadre de la stratégie EU2020. 28 jeunes sur 100 ont obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou de l'enseignement supérieur. Les jeunes sans diplôme du secondaire supérieur représentent donc environ un tiers des jeunes sortis du système éducatif (13/41).

19 % des 18-24 ans ne suivent ni enseignement, ni formation et n'ont pas d'emploi. Ils constituent la catégorie des NEET (de l'anglais « Not in Employment, Education or Training »). Ces jeunes recherchent un emploi (chômeurs; 11 % des 18-24 ans) ou n'en cherchent pas (inactifs; 8 % des 18-24 ans). Une part de ces NEET est probablement sortie des études récemment et est sans doute au début du processus de recherche d'emploi. Parmi ces NEET, la moitié environ n'a pas de diplôme du secondaire supérieur (9/19).

Pour les jeunes sortis du système éducatif, le diplôme est déterminant sur le marché de l'emploi. En effet, le taux de chômage, défini comme la part de chômeurs parmi les actifs (chômeurs et en emploi) sortis du système éducatif, est deux fois plus élevé pour les jeunes ayant au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (54 % contre 26 % pour les jeunes ayant au moins un diplôme du secondaire supérieur). Leur taux d'emploi est deux fois plus faible (30 % contre 64 %).

Structure d'activité des jeunes âgés de 18 à 24 ans

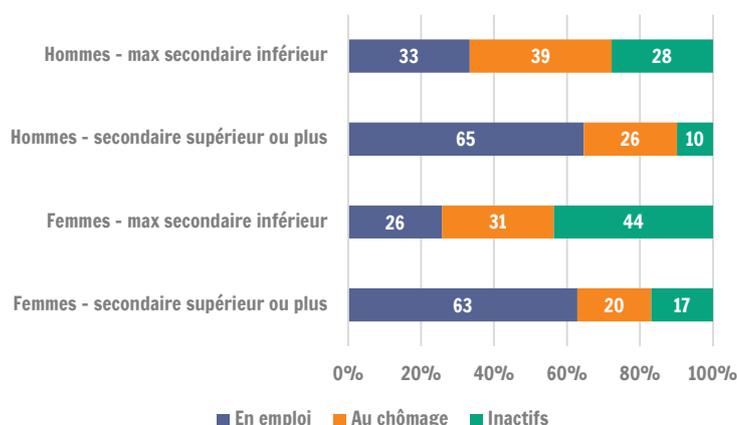
Structure d'activité des 18-24 ans, selon le sexe (Wallonie, 2015)



La structure d'activité diffère selon le sexe. En 2015, 57 % des hommes âgés de 18 à 24 ans sont en enseignement ou en formation, contre 61 % des femmes. La part de jeunes qui ne sont pas en enseignement/formation et ont un emploi est plus élevée pour les hommes (23 %) que pour les femmes (20 %). En ce qui concerne la part de NEET (donnée par la somme des catégories « inactifs » et « au chômage »), les différences hommes-femmes sont peu marquées. Cependant, l'inactivité est plus fréquente pour les jeunes femmes. La part de celles-ci qui n'est pas en enseignement et est inactive s'élève à 10 %, contre 7 % pour les jeunes hommes.

Sources : SPF-Economie / Direction générale Statistiques - EFT, 2015; Calculs : IWEPS

Répartition des 18-24 ans ayant quitté l'enseignement selon le statut BIT, par sexe et niveau de diplôme (Wallonie, 2015)



L'effet du niveau de diplôme sur l'emploi varie selon le sexe. La part d'inactifs parmi les jeunes ayant quitté l'enseignement est particulièrement élevée pour les jeunes femmes ayant au maximum un diplôme du secondaire inférieur (plus de 40 %). Les taux d'emploi des jeunes ayant au moins un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur sont semblables pour les hommes et les femmes (65 % et 63 % respectivement).

Sources : SPF-Economie / Direction générale Statistiques - EFT, 2015; Calculs : IWEPS

Définitions et sources

Les données proviennent de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT, moyenne annuelle). Dans un 1er temps, les jeunes sont distingués selon qu'ils suivent ou non un enseignement : sont considérés en enseignement les jeunes qui, le mois précédant l'enquête, ne suivaient ni enseignement régulier, ni formation (cours, séminaires, conférence, etc.) hors du système d'enseignement régulier. Dans un second temps, les jeunes ayant quitté l'enseignement sont classés selon leur statut sur le marché du travail selon les normes du Bureau International du Travail (voir fiche L021).

Pertinence et limites

L'enquête EFT est organisée par la DG-Statistique sous la supervision d'Eurostat et peut être utilisée pour des comparaisons internationales. Elle est obligatoire. En Wallonie, environ 16.000 ménages sont interrogés. Les chiffres présentés sont donc extrapolés à partir d'un échantillon. De ce fait, les différences observées doivent être interprétées avec prudence. Les taux d'emploi, de chômage et d'activité sont calculés pour les jeunes sortis du système éducatif afin de comparer le statut d'activité des jeunes en fonction du niveau de diplôme.

Pour en savoir plus :

L'Enquête sur les Forces de Travail : http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/eft/

Personne de contact : Claire Dujardin (c.dujardin@iweeps.be) / prochaine mise à jour : juin 2017